

postes importants de St. Nicolas & de N. D. de la Côte, par où l'on domine le Pays. On enleva le drapeau que les rebelles avoient planté à St. Nicolas, sur lequel on voyoit d'un côté l'Image de la Sainte Vierge, dont la représentation en papier leur servoit de cocarde au chapeau. Tous les postes des environs de *San Remo* étant enfin au pouvoir des troupes, le Général établit son quartier dans un Verger, d'où il étoit à portée de donner ses ordres par tout. A peine commençoit-il à faire des dispositions nécessaires pour continuer l'expédition, qu'il vint deux nouveaux Députés de la part du peuple, pour offrir une entière soumission, sous condition qu'on leur laisseroit la vie, l'honneur & les biens. Le Général répondit, qu'il falloit commencer par lui remettre Mr. Doria, comme il l'avoit demandé; & faisant garder les deux Députés, il leur permit de faire savoir par écrit ses intentions aux rebelles. La chose fut exécutée sur le champ. Peu de tems après on vit venir Mr. Doria, avec le détachement que les rebelles avoient arrêté, & en même-tems quatre nouveaux Députés, pour supplier le Général d'accorder la grace que les premiers avoient demandée, & engager Mr. Doria à intercéder pour eux: Mais Mr. Pinelli les renvoya brusquement, ajoutant, qu'il falloit confisquer toutes leurs armes, & que c'étoit au Gouvernement à disposer de ce qu'ils demandoient; qu'ils avoient déjà éprouvé sa clémence, & qu'ainsi il falloit s'y abandonner. Les Députés répliquèrent en versant des larmes, dont on ne parut pas fort touché. Il y eut cependant une suspension d'armes, & le lendemain au matin, la Ville se rendit à discrétion. On y fit entrer 2 Compagnies de Grenadiers, commandées par le Colonel Basso, pour recevoir les ordres qu'on